

Les médicaments trop chers, selon le PTB

SANTÉ Une étude du parti estime que 632 millions d'économies sont possibles

- Le PTB va déposer une proposition de loi demandant l'application du modèle « kiwi ».
- Les Pays-Bas l'utilisent et les différences de prix en pharmacie sont énormes.

Cela fait un moment que le PTB milite pour l'instauration du modèle « kiwi » pour les médicaments en Belgique. Et ce jeudi, alors qu'il dépose une proposition de loi à la chambre en ce sens, il publie une nouvelle étude selon laquelle, en appliquant le système, la Belgique pourrait économiser 632 millions d'euros.

Comment ça marche ? Le modèle kiwi est celui qu'utilise la Nouvelle-Zélande - d'où son nom - depuis 1993. Pour faire simple, le marché du médicament est davantage « orienté sur

les besoins réels » plutôt que sur l'offre des entreprises pharmaceutiques. Le mécanisme permet ainsi à l'Etat de mettre en place un appel d'offres pour être certain d'utiliser la molécule la moins chère et la plus efficace, tout en évitant la prolifération de molécules.

Mais pas besoin de traverser la planète pour trouver des pays qui pratiquent le modèle kiwi. Les Pays-Bas utilisent eux aussi ce système. Et c'est en comparant

les prix avec nos voisins du nord que le PTB en arrive à la conclusion que la Belgique pourrait réduire de plus de moitié ses dépenses en matière de médicaments.

16,75 euros en Belgique, 1,76 euro aux Pays-Bas

A partir de la liste des 754 médicaments remboursés en Belgique, le parti a identifié les cent médicaments pour lesquels la différence de prix d'achat en pharmacie était la plus impor-

tante.

Bilan : là où les Belges ont dépensé 1,1 milliard d'euros (230 millions après remboursement), ils n'en auraient déboursé que 468 millions. La preuve pour le parti que la Belgique gagnerait à opter pour le système kiwi.

L'étude montre également que la différence de prix entre les médicaments selon que l'on se trouve au nord ou au sud de la frontière est particulièrement importante. « Si on prend l'exemple de l'antiacide Omeprazole, on peut voir que le prix d'une même boîte coûte 16,75 euros en Belgique contre 1,76 euro aux Pays-Bas. Si l'on reprend les

chiffres de consommation en Belgique, l'économie qui pourrait être réalisée est d'au moins 50 millions d'euros attendu que ce médicament est fortement consommé chez nous », notent les médecins de Médecine pour le peuple qui ont réalisé l'enquête.

En mai dernier, le parti avait

réalisé une enquête similaire portant sur les dix médicaments les plus coûteux pour la sécurité sociale. En comparant avec les prix pratiqués aux Pays-Bas, ils avaient identifié une économie possible de 203 millions d'euros par an. Un chiffre qu'avait contes-

té la ministre de la Santé, Maggie De Block (CD&V), qui expliquait que les chiffres utilisés dataient de 2015 (tes derniers disponibles) et que ses mesures (lire par ailleurs) avaient déjà permis des économies. L'Inami s'était alors penché sur la question et avait évalué une économie possible de 110 millions d'euros.

Ce jeudi, des militants et sympathisants du parti et de la Médecine pour le peuple manifesteront devant les locaux du ministère où ils remettront une pétition signée par plus de 10.000 personnes en faveur de la proposition de loi qui sera introduite par Raoul Hedebouw. ■

THOMAS CASAVECCHIA

KIWI NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ

Les mesures De Block

Mardi, la ministre Maggie De Block a communiqué sur le même sujet. Alors qu'actuellement l'Inami rembourse, de nombreuses années après l'expiration d'un brevet, des médicaments à prix fort, la règle changera dès janvier 2018. Deux ans après l'expiration d'un brevet, le remboursement sera limité aux produits qui se trouvent dans la fourchette des « médicaments les moins chers ». En mettant fin à ce système, « 38 millions d'euros par an pourront être dégagés et investis dans l'innovation ». Cette mesure succède à d'autres mesures du genre : baisse très forte des prix des médicaments hors brevet, obligation de prescrire les marques les moins chères... Des mesures qui permettent, selon la ministre, d'économiser 375 millions d'euros par an.

Un leurre

Pour Maggie De Block, qui s'appuie sur l'analyse de l'Inami, le système kiwi est un leurre. D'abord parce que les calculs du PTB ne tiennent pas compte des centaines de millions d'économies réalisés avec les mesures évoquées ci-dessus. Ensuite parce qu'il prive les patients d'alternative. Enfin parce qu'il impose un alignement généralisé des prix (brevet ou pas brevet). La ministre pointe également un risque principal : la rupture de stock en cas de difficulté de production par la seule firme retenue. La preuve viendrait des pays qui ont adopté kiwi : en 2016, selon l'Inami, 700 médicaments ont été indisponibles pendant au minimum 4 mois. Et en 2015, chaque mois, environ 800.000 prescriptions médicales n'ont pu être livrées aux patients.

E.B.